

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 720

Artikel: Profit : quand la Suisse manque d'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROFIT

Quand la Suisse manque d'argent

La Suisse fait partie des pays de pointe en matière de bio-technologie. Et ce, grâce aux grandes entreprises de la chimie bâloise. En revanche, les sociétés de dimension plus modeste ont beaucoup de peine à se procurer les capitaux nécessaires. Ainsi, Brogen, une société helvétique de haut niveau, a dû avoir recours au marché financier américain pour poursuivre son développement. L'absence de capital-risque constitue le handicap le plus important pour les petites entreprises suisses susceptibles de se lancer dans ce secteur. Etonnant pour un pays qui est une place financière de première importance et qui abrite de grandes banques commerciales. Mais ces dernières se sont spécialisées dans le commerce des papiers-valeurs, des devises et des métaux précieux et ne disposent pas d'experts capables d'évaluer des projets dans ce domaine nouveau.

Lu dans une étude du Congrès américain sur les bio-techniques.

BANQUES

Les vieilles ficelles

Initiative socialiste sur les banques: les arguments parviendront-ils à crever le mur des slogans tout faits? A quelques mois de la votation populaire, la question est cruciale, tant est impressionnant le fossé qui sépare les moyens à disposition des partisans du texte et ceux de leurs opposants pour se faire entendre. Comment faire contre-poids à des millions dépensés pour distiller la peur du lendemain, la déconsidération des initiants?

Déjà s'accumulent les premières notes d'une campagne de conditionnement de grande envergure, court-circuitage de la réflexion sur les termes mêmes de l'initiative.

Voyez le Crédit Suisse, dans un rapport conjoncturel cité par l'Agence télégraphique suisse, envisager une hausse des taux d'intérêts entraînée par des mouvements de fuites de capitaux à l'étranger, dans la seule perspective du vote.

Voyez cet ineffable pensum du président du conseil d'administration du Crédit Suisse (cette banque monterait-elle en première ligne pour expier, vis-à-vis de ses pairs, l'affaire de Chiasso?), Rainer E. Gut, répandu par la Société pour le développement de l'économie suisse, qui ne brandit rien moins que le spectre de l'étatisation (pour mémoire: «... Sur le plan formel, l'initiative laisserait certes les banques non étatisées, mais en pratique elle ouvrirait dans l'économie de marché une brèche qui livrerait passage au dirigisme étatique vers lequel tend le socialisme.»). Et l'on vante la compétence des banquiers suisses...

Fuites en avant dans l'irrationnel, détournement des propositions soumises à l'attention des votants, tout cela n'est bien sûr pas nouveau. Mais il faut admettre que des intrusions dans certains domaines réservés provoquent en face des déchaînements particulièrement spectaculaires. Rappelons simplement le cas de la consultation populaire du 3 décembre 1922 sur l'initiative socialiste proposant un prélèvement sur les fortunes supérieures à 80 000 francs pour assurer le financement d'une assurance vieillesse. Le climat de l'époque est fort bien illustré par les affiches¹ lancées pour appuyer la campagne d'«information» sur le sujet. Parmi d'autres de la même eau, quatre textes placardés par les opposants:

*Economie étatisée — prélèvement sur la fortune.
La Suisse court à la ruine! sauvez-la en votant non.*

¹ Voir leur reproduction dans la somme fort bien documentée publiée par l'éditeur André Eiselé, il y a sept ans déjà: Meylan, Maillard et Schenk: «Aux urnes citoyens! 75 ans de votations fédérales en Suisse par l'affiche.»

Fonctionnaires: si la loi est acceptée les impôts seront insuffisants pour assurer l'équilibre du budget de l'Etat. Vos traitements et vos retraites seront diminués.

Electeur! si tu votes pour la «confiscation des fortunes» tu te donnes la mort, car tu ruines nos industries nationales. Réfléchis et vote non.

Dans la foulée, on peut imaginer la teneur des tracts et des articles de presse bien pensants. En guise de complément, la carte postale diffusée après la votation par les adversaires du projet qui n'avaient probablement pas épuisé leur «trésor de guerre»:

M

Madame veuve RAPINE et ses enfants: Monsieur PRÉLÈVEMENT et sa fiancée Mademoiselle RUINE, Mademoiselle DICTATURE et son fiancé Monsieur PARTAGE, Mesdames veuves ANNE ARCHIE et SPOLI à Sion, ainsi que les familles BOLCHE et WIST en Russie, COMU, NIST et alliées en Suisse et à l'étranger, ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent de subir en la personne de leur chère parente

Mademoiselle UTOPIE

morte étouffée dans la formidable ruée d'électeurs le 3 décembre 1922.

Les funérailles officielles auront lieu à Berne à la prochaine session des chambres fédérales. Le drapau rouge sera descendu des édifices publics et mis en berne.

Toutes les urnes ayant été réquisitionnées le 3 décembre il n'en sera pas déposé devant le domicile.

Suivant le désir de la défunte on ne priera pas pour elle.